

Cortébert

Informations du Conseil municipal

Représentations

Manfred Bühler se rendra le 2 juin à l'assemblée du syndicat de la protection civile à Court et à l'assemblée générale et du Conseil d'administration de la Clientis Arena le 28 mai. Eva Bühler se rendra le 8 juin à l'assemblée de la Crèche Les Hirondelles à Cortébert. Nicolas Bürgi participera le 16 juin à l'assemblée du Syndicat d'épuration des eaux usées à Courtelary. Quant à Cédric Grünenwald, il se rendra le 2 juin à l'assemblée du syndicat de l'école secondaire du Bas-Vallon et le 9 juin à celle du syndicat des sapeurs-pompiers du Centre-Vallon. Fabrice Riat se rendra le 3 juin à une séance du Groupe de travail Jura bernois de Vadec.

Enveloppes de votations

Suite à une proposition de La Poste, le Conseil municipal a décidé de modifier les enveloppes-réponse de votations afin que le port soit payé par la commune via le système d'envoi-commercial réponse. Cela évitera de devoir coller un timbre en cas de vote par correspondance via une boîte aux lettres. Le stock existant d'enveloppes sera toutefois encore utilisé, pour d'évidentes raisons de ménagement des ressources.

Déprédations au SEF

Les alentours de la station de pompage du SEF au bord de la Suze entre Cortébert et Courtelary sont de plus en plus fréquentés par des camping-car et d'autres véhicules. Les personnes squattant les lieux font de plus en plus de dégâts. Dernier épisode en date, un feu allumé carrément contre la façade du garage en béton (photo). Ces actes inacceptables doivent cesser. Des discussions auront lieu avec le SEF afin de déterminer les mesures à prendre.



Commission d'école

Le Conseil municipal a ratifié l'élection de Madame Charlène Grosjean à la commission d'école, suite à une proposition de la liste concernée. La commission est ainsi au complet et le Conseil municipal souhaite plein succès à Madame Grosjean dans ses nouvelles fonctions, en la remerciant d'avance de son engagement.

Cimetière

Les deux secteurs désaffectés récemment seront tondus cette année avec des moutons qui seront présents quelques jours à intervalles réguliers. De belles prairies se sont en effet développées et cette méthode permettra de les entretenir de manière naturelle.

Travaux chemins

Des travaux de réfection des chemins auront lieu dans les secteurs du stand de tir et de La Fenette (près de l'étang du Grabe). En effet, l'écoulement des eaux aux abords desdits chemins n'est plus optimal et les surfaces de roulement méritent une remise à niveau. Nous remercions les usagers pour leur compréhension par rapport aux désagréments engendrés pendant ces travaux.